Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Basse-Normandie

Service Aménagement des Territoires Infrastructures et Habitat

Division Maîtrise d'Ouvrage Routière

Comité de Pilotage
RN12 – aménagement des sections Mortagne au Perche/Tourouvre et Sainte-Anne/Saint-Maurice Les Charencey

RELEVE DE DECISIONS

Date : 1er juillet 2013	Lieu : Préfecture de l'Orne
Date de rédaction : 03 juillet 2013	Rédacteur : E. Bogaert

Nom	Titre	Présent	Diffusion
M. Moraud	Préfet de l'Orne	x	x
M. Martin	Sous-Préfet de Mortagne au Perche	x	x
Mme Louwagie	Députée		x
Mme Goulet	Sénatrice		x
M. Lenoir	Sénateur	x	x
M. Fanget	Conseil Régional de Basse-Normandie/ Chef du service transport	x	x
M. Cornec	Conseil Général de l'Orne/ Directeur Général des Services	x	x
M. Anne	1er adjoint Villiers Sous Mortagne	x	x
M. Beuzit	Maire de Saint Hilaire Le Chatel		x
M. Lenoir	Maire de Mortagne au Perche	x	x
M. Hauvuy	Maire de Feings		x
M. Leroy	Maire de Bivilliers	x	x
M. Villette	Maire de Bubertré	x	x
M. Monhée	Maire de Tourouvre	x	x
M. Laverty	1er adjoint Autheuil	x	x
M.Leys	Conseiller municipal L'Hôme Chamondot	x	x
Mme Revet	Maire de La Ventrouze	x	x
M. Houlle	Maire de Moussonvilliers	x	x
Mme Gaignard	Maire de Normandel		x
M. Lebeaut	Maire de saint-Maurice Lès Charencey	x	x
M. Sylvestre	Maire de La Poterie au Perche	x	x
M. Lenoir	Président de la communauté de communes du bassin de Mortagne au Perche		x
M. Monhée	Président de la communauté de communes du Haut Perche	x	x
M. Grude	Président de la communauté de communes du pays de Longny au Perche		x
M. Le Coz	Direction Interdépartementale des Routes Nord Ouest/ chef du SIR de	x	x

	Caen		
M. Sarrazin	Direction Interdépartementale des Routes Nord Ouest/ Service des politiques et techniques	x	
M. Colléony	Directeur Départemental des Territoires de l'Orne	x	x
M. Forray	Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la région centre		x
M. Peigné	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Haute-Normandie/ Chef du service Déplacements Transports Multimodaux Infrastructures	x	x
M. Duplessis	Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie	x	x
M. Puchalski	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie/ Chef de la division maîtrise d'ouvrage routière	x	x
M. Bogaert	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie/ responsable d'opération à la division maîtrise d'ouvrage routière	x	x

Objet : Réunion du comité de pilotage – RN12 sections Mortagne/Tourouvre et Saint Anne/Saint Maurice les Charencey

Le comité de pilotage est mis en place par Monsieur le préfet de l'Orne. Il réunit sous sa présidence les élus parlementaires, le président du Conseil régional de Basse-Normandie, le président du Conseil général de l'Orne, les présidents des communautés de communes du bassin de Mortagne au Perche, du Haut Perche, du pays de Longny au Perche, les maires de Villiers Sous Mortagne, Saint Hilaire Le Chatel, Mortagne au Perche, Feings, Bivilliers, Bubertré, Tourouvre, Autheuil, L'Hôme Chamondot, La Ventrouze, Moussonvilliers, Normandel, Saint-Maurice Les Charencey, La Poterie au Perche ainsi que les services de l'État, DREAL Basse-Normandie, Haute-Normandie et Centre, DDT de l'Orne, DIR nord-ouest.

Le diaporama présenté à l'occasion de cette première réunion est annexé au présent relevé de décisions.

Après des échange nombreux ayant principalement pour sujet le pilotage général des opérations sur l'ensemble de la RN12 (proposition Axe 12, Commission mobilité 21, aménagement de la RN12 dans le département de l'Eure), il ressort :

- que se dégage un consensus sur le tracé présenté sur la section Mortagne au Perche/Tourouvre et un quasi consensus, qu'il conviendra de confirmer, sur la section Sainte-Anne/Saint-Maurice Les Charencey (tracé A/E/I/K)
- que l'ensemble des élus présents ont une volonté forte de prioriser l'aménagement de la section Mortagne au Perche/Tourouvre. Compte tenu des montants actualisés des opérations, 40M€ pour Mortagne au Perche/Tourouvre et 60M€ pour Sainte-Anne/Saint-Maurice Les Charencey (chiffres à confirmer) et des financements inscrits, les élus souhaiteraient que, le cas échéant, les montants inscrits au PDMI 2009 2014 sur la section Sainte-Anne/Saint-Maurice Les Charencey (8,33M€) soient consacrés à la réalisation de la section Mortagne au Perche/Tourouvre.
- que les études, les démarches administratives et la concertation sur les deux sections seront réalisées simultanément afin d'obtenir une DUP conjointe. Cependant, si la procédure devait prendre du retard sur la section Sainte-Anne/Saint-Maurice Les Charencey, en raison notamment d'une concertation plus longue, les deux sections seraient alors traitées séparément.

Pour la conduite des études, un comité technique (COTECH) associant les différents partenaires, parmi lesquels les services techniques des collectivités concernées, les parcs naturels régionaux Normandie Maine et du Perche, les chambres consulaires, les services de l'État et diverses associations, environnementales notamment (association faune-flore de l'Orne, fédération des chasseurs) sera constitué. Une première réunion de ce comité pourrait avoir lieu en octobre 2013.

L'étude d'opportunité, réalisée en 2008 sur la section Alençon/Nonancourt, est mise à disposition des membres du COPIL sur le site internet de la DREAL Basse-Normandie à l'adresse suivante :http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/informations-annexes-et-ou-a1001.html. Les membres du COPIL sont invités à faire part de leur remarques et compléments d'informations éventuels avant fin septembre 2013.

La prochaine réunion du COPIL pourrait avoir lieu en avril/mai 2014, après les élections municipales.